



Salon des "Arts Mantevillois" PRINTEMPS 2024

(jeudi 4 avril jour de l'installation & dépôt)

du vendredi 5 au samedi 13 avril ouvert au public

Association loi 1901 - n° SIRET : 79801535000019 - www.artsmantevillois.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION (à renvoyer rempli avec votre règlement**)

Vous devenez adhérent à notre association suite à votre bulletin inscription

à ce titre, vous êtes électeurs et éligibles à l'année échue qui précède la tenue de l'A. G. (Article 4 c des statuts de l'association)

Ce bulletin d'inscription est personnel et ne peut être transmis à quiconque sans autorisation du Bureau. Il est à remplir et à renvoyer par la poste **impérativement avant le 1er MARS 2024** à l'adresse ci-dessous :

Monsieur BRATYNA michel - 27 Rue de la Reillere - 78711- Mantes la Ville

Par mail: michel.bratyna-artsmantevillois@orange.fr

Veillez remplir complètement et lisiblement le questionnaire ci-dessous.

• **NOM** : _____ • **PRENOM** : _____

• **PSEUDO**, si vous souhaitez qu'il figure en lieu et place de votre nom pour ce salon

• **Date de naissance** : / /

• **Etes-vous Professionnel (*) ?** OUI NON

• **Adresse postale** : _____

Code postal **Ville** : _____

• **Téléphone fixe et/ou mobile (IMPERATIF)** : _____

• **Adresse e-mail** : _____ • **Site web** : _____

Veillez écrire très lisiblement, merci !!!

TITRES DES ŒUVRES	TECHNIQUES :	STYLES :	(photos voir règlement)	Prix de Vente
Inscrire en N°1 seulement l'œuvre du thème. Rappel thème (non obligatoire): « EVASION » (!) Largeur 1m Maxi concourra au prix « Arts Mantevillois » ----- <i>Sinon, commencer à inscrire vos œuvres d'inspiration libre à partir au N°2, N°3, N°4. (3 œuvres maxi)</i>	huile, acrylique, mixte, aquarelle, bois, encre, émaux, pastel, pierre, terre, fusain, sculpture, photo.... Ex: Sculpteur : Faire précéder votre technique par le mot « sculpture »	naïf, abstrait, figuratif	(!) Format grille larg. 1,2m Pour HUILE/ACRYLIQUE (!) Format grille larg. 1,m Pour AUTRE TECHNIQUE Infos obligatoires (ne concerne pas les sculptures)	
N°1 :			Horiz : cm Verti : cm	
N°2 :			Horiz : cm Verti : cm	
N°3 :			Horiz : cm Verti : cm	
N°4 :			Horiz : cm Verti : cm	

ATTENTION ! Veillez prendre note du règlement

Chaque artiste désirant exposer déclare connaître et accepter toutes les conditions et le règlement qui régissent le bon déroulement de ce salon.

Le : ____ / ____ / ____ Signature :

** **Chèque joint de 30€ à l'ordre des « ARTS MANTEVILLOIS » (cochez).**

- Je suis volontaire pour l'installation et serai présent le matin entre 8h30 / 9h OUI / NON

(Attention après 9h l'espace culturel sera fermé)

- Je suis volontaire pour une animation pour le jeune public OUI / NON

- Offrirez vous une œuvre pour la tombola ? OUI / NON

- Je suis volontaire pour une permanence de 14h à 18h le / les

(*) **Artiste adhérent « professionnel »** : Artiste plasticien ou graphiste, identifié à la maison des Artistes ou à l'Agessa, vous tirez un revenu déclaré de votre activité artistique. « Auteur/Créateur d'œuvres », vous avez, de fait, le statut « Professionnel ». Si une de vos œuvres termine en tête d'un classement (Public ou Arts Mantevillois) un diplôme d'honneur vous sera décerné pour l'œuvre concernée.